

Montréal, le 17 juillet 2018

TRANSMISSION PAR COURRIEL

[daniel.savoie@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:daniel.savoie@mddelcc.gouv.qc.ca)

[estrie@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:estrie@mddelcc.gouv.qc.ca)

Monsieur Daniel Savoie  
Directeur régional  
Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et  
de la Lutte contre les changements climatiques  
770, rue Goretti  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

Objet : Plainte concernant un dépôt à neige polluant la rivière Magog

---

Monsieur,

Nous soumettons à votre attention que les eaux de fonte provenant du dépôt à neige no 1 situé sur la rue Saint-Patrice Est, à Magog, contiennent beaucoup plus que la concentration de 30 mg/l de matières en suspension permise. Cette situation se produit dans 47 des 66 échantillons analysés de 2003 à 2017, soit 71 % du temps d'avril à juillet-août. Les concentrations dépassent souvent 100 mg/l et ont atteint 525 mg/l en 2011.

Les rapports d'inspection que nous avons consultés ne traitent pas de cette problématique qui perdure depuis l'ouverture du site en 2003. Nous notons également que les concentrations d'huiles et graisses ne sont plus indiquées précisément depuis 2013. La capacité du lieu a été fixée à 160 000 mètres cubes, alors qu'il était question de 80 000 mètres cubes à l'étude préliminaire. Le bassin de sédimentation a-t-il été augmenté en conséquence ?

Le *Guide d'aménagement des lieux d'élimination de neige* du Ministère mentionne pourtant, à l'article 4.3, qu'il ne doit pas y avoir de rejet d'eau « non traitée » dans l'environnement et que le dépôt de surface doit respecter les objectifs de qualité décrits, notamment 30 mg/l en MES et 5 mg/l en huiles et graisses.

Espérant être informé des démarches que vous entreprendrez, veuillez agréer, Monsieur, à l'expression de nos meilleurs sentiments.



---

Alain Saladzius, FIC, ing.

Président

514 924-2013

[presidence@fondationrivieres.org](mailto:presidence@fondationrivieres.org)

cc. M. Jean-Paul Raïche, président, COGESAF  
p.j. Résultats d'échantillonnage du site de 2003 à 2017